

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

S.I.A.E.P.A. de la Région de La Houssaye-en-Brie

Résumé

Le compte administratif est le document réglementaire de synthèse qui présente la réalisation et la gestion effectives de l'exécution du budget voté de l'exercice.

Il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur, le Président du S.I.A.E.P.A., et permet d'assurer le contrôle des émissions de mandats et de titres de recettes effectués durant l'exercice (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Parallèlement le comptable du Trésor public produit un compte de gestion qui retrace le mouvement de l'ensemble des comptes, et la situation patrimoniale du S.I.A.E.P.A. de la région de La Houssaye-en-Brie à la clôture de l'exercice.

Le compte de gestion doit correspondre au résultat du compte administratif.

L'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est venu compléter les dispositions de l'article L2313-1 du CGCT en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif.

Table des matières

Résumé	1
La section globale de fonctionnement	3
Répartition des dépenses et des recettes globales	4
Le résultat de la section de fonctionnement	5
Section « Eau potable »	6
Section « Assainissement Collectif»	6
Section « Assainissement non Collectif »	7
La section globale d'investissement	8
Répartition des dépenses et des recettes globales	9
Le résultat de la section d'investissement	11
Section « Eau potable »	11
Section « Assainissement collectif»	12
Section « Assainissement non collectif»	13
Affectation des résultats	13
• Section Fonctionnement	13
• Section Investissement	14
• Variation du résultat de l'exercice	14
• Les restes à réaliser 2021	14

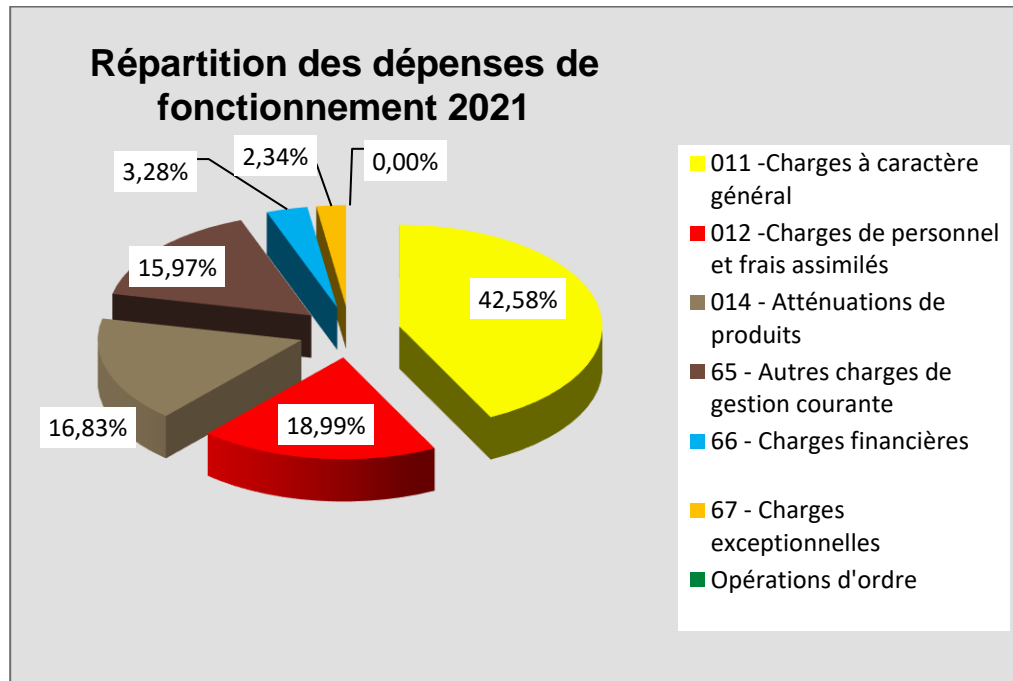
La section globale de fonctionnement

Recensant toutes les opérations régulières de la collectivité, la section de fonctionnement est composée des dépenses (dépenses générales, les frais du personnel, les redevances de l'AESN, les frais financiers et les autres charges) et les recettes courantes (vente de l'eau, le traitement de l'assainissement, les locations de compteur, les subventions d'exploitation, les autres produits).

En ce qui concerne les opérations d'ordre, il s'agit des dotations aux amortissements et elles ne donnent lieu à aucun encaissement ou décaissement effectif. Leurs montants sont les mêmes en recettes comme en dépenses.

	Dépenses de fonctionnement 1 065 175.12 €	Recettes de fonctionnement 1 785 350.24 €	
Frais généraux	453 541.35 €	1 356 174.02 €	Vente de l'eau et de l'assainissement
Frais de Personnel	202 314.03 €		
AESN – Reverst. Redevances	179 277.00 €		
Frais financiers	34 969.98 €		
Autres dépenses	195 075.76 €	21 515.60 €	Subvention d'exploitation
Opérations d'ordre	0.00 €	226 370.10 €	Autres recettes de fonctionnement
		181 290.52 €	Opérations d'ordre

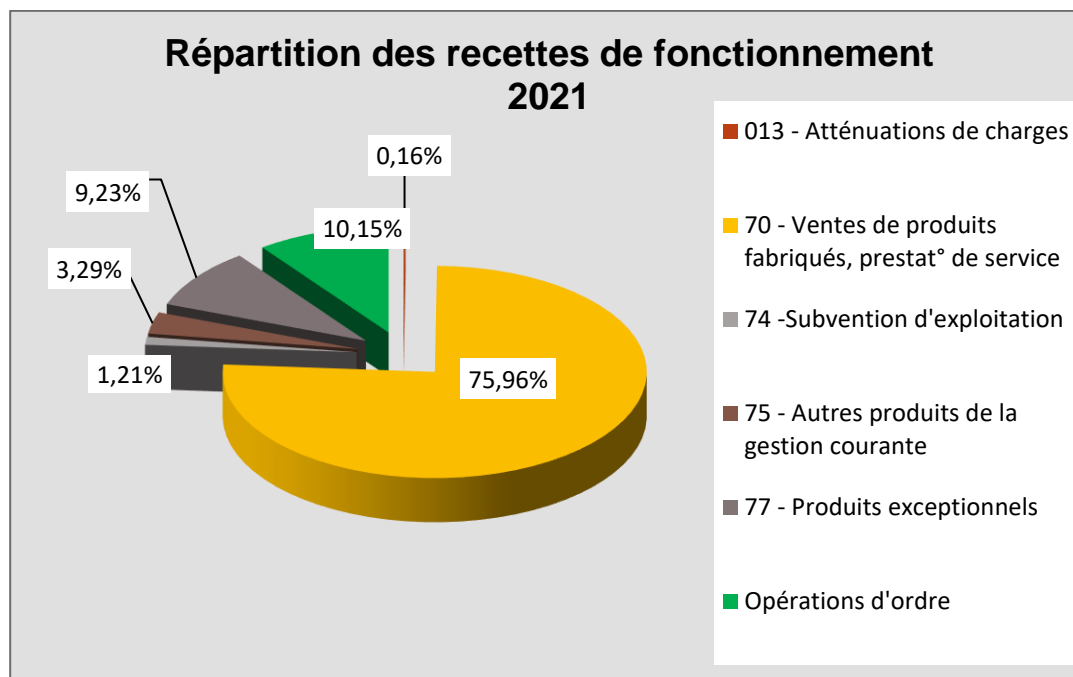
Répartition des dépenses et des recettes globales



• Les dépenses en 2021

Cette année, nous avons :

- Procédé à l'achat de matériels pour l'eau potable (compteur, radio relève, tabouret, clapets et autres pour un montant total de 25 872.94€ HT ;
- Effectué la réparation du dévouteur et du filtre silo avec cartouche, soupape et détecteur pour la STEP de La Houssaye pour un coût total de 7 238.00€ HT ;
- Fait faire des réparations sur le véhicule Peugeot BOXER pour un montant total de 6 051.71€ HT ;
- Acheté des pompes submersibles pour les postes de relèvement pour un montant de 5 381.56€ HT ;
- Demandé le renouvellement d'une boîte de branchement EU route de Vaux à Bernay-Vilbert pour la somme de 1 877.66€ HT ;
- Remplacé les transmetteurs pour la STEP de La Houssaye pour un coût de 1 810.40 € HT ;
- Commandé une bâche géotube pour la STEP de Châtres pour la somme de 1 645.00 € HT ;
- Réparé le moteur du DIP du poste Saint Jean à Crèvecœur pour la somme de 1 437.05 € HT ;
- Fait intervenir pour une réparation électrique urgente pour la vanne et pressostat du polymère pour un coût total de 1 071.10 € HT ;
- Nous avons versé la somme de 84 375.20 € HT de consommation électricité sur les communes adhérentes.
- Pour information, le remboursement d'emprunt pour les travaux d'adduction d'eau potable des Eaux Sud Parisien (Brie Centrale) au SMIAEP de Tournan représente un montant total de 150 203.23€.



- **Les recettes en 2021**

Nous avons perçu un montant de 33 813.65 € de FCTVA pour des travaux sur la commune de Châtres en 2020.

La vente d'eau potable sur l'ensemble du territoire du SIAEPA représente un montant de 542 943.46€ soit 40% de nos recettes du chapitre 70 (vente de produit fabriqués et prestation de service) et la redevance d'assainissement collectif la somme de 545 255.44€ soit 40.20% de nos recettes sur ce même chapitre.

Cette année, les encaissements correspondent à : 66 contrôles de conformité de l'assainissement collectif (170.00€ x 47 et 180.00€ x 19) ; 6 contrôles de conformité de l'ANC (175.00€ x 5 et 185.00€ x 1) ; 14 paiements de participation financière à l'assainissement collectif (1 500.00 € x 10 et 2 000.00€ x 3 et 8 250.00€ x 1) ; 20 taxes de raccordements à l'eau potable (150.00 € x 5 et 240.00€ x 15).

Nous avons perçu une redevance des relais radio téléphoniques d'un montant total de 24 989.99 € HT.

Le résultat de la section de fonctionnement

Le résultat de la section de fonctionnement se détaille de la manière suivante :

• Total des dépenses de fonctionnement :	- 1 065 175.12 €
• Total des recettes de fonctionnement :	+ 1 785 350.24 €
• <i>Soit un résultat pour 2021 de :</i>	<i>+ 720 175.12 €</i>
• <i>Excédent de fonctionnement pour l'année 2020 de :</i>	<i>+ 407 276.00 €</i>
Total général 2021 de :	+ 1 127 451.12 €

Section « Eau potable »

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
011 – Charges à caractère général	204 825.31€	179 637.33€
012 – Charges de personnel	114 150.00€	106 033.53€
014 – Atténuations de produits	220 662.81€	114 785.00€
65 – Autres Charges de gestion	168 386.80€	161 314.62€
66 – Charges financières	10 924.97€	9 809.37€
67 – Charges exceptionnelles	9 465.32€	12 295.32€
Opérations d'ordre	247 551.87€	0.00€
TOTAL	978 967.28€	583 875.17€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
013 – Atténuations de charges	95.00€	1 489.03€
70 – Ventes de produits, prestat°	706 471.50€	726 665.46€
74 – Subvention d'exploitation	0.00€	0.00€
75 – Autres produits de gestion	20 000.00€	58 805.71€
77 – Produits exceptionnels	181 421.14€	78 535.86€
Opération d'ordre	70 979.19€	67 762.00€
Excédent de fonctionnement	86 105.39€	
TOTAL	978 967.28€	933 258.06€

Résultat de la section Eau potable

- Total des dépenses de fonctionnement : - 583 875.17€
 - Total des recettes de fonctionnement : +933 258.06€
 - *Soit un résultat pour 2021 de :* **+349 382.89€**
 - Excédent de fonctionnement pour l'année 2020 de : **+86 105.39€**
- Total général 2021 de : + 435 488.28€**

Section « Assainissement Collectif »

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
011 – Charges à caractère général	410 964.87€	272 494.54€
012 – Charges de personnel	99 166.20€	96 280.50€
014 – Atténuations de produits	121 493.63€	64 492.00€
65 – Autres Charges de gestion	75 572.19€	8 824.56€
66 – Charges financières	29 956.06€	25 160.61€
67 – Charges exceptionnelles	5 000.00€	12 638.26€
68 – Dotations provisions et dépréciations	126 495.55€	0.00€
022 – Dépenses imprévues	8 000.00€	0.00€
Opérations d'ordre	613 515.57€	0.00€
Virement à la section investissement	50 000.00€	0.00€
TOTAL	1 363 668.52€	479 890.47€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
013 – Atténuations de charges	20.00€	1 345.84€
70 – Ventes de produits, prestat°	729 911.25€	629 198.56€
74 – Subvention d'exploitation	21 515.60€	21 515.60€
75 – Autres produits de gestion	500.00€	1.99€
77 – Produits exceptionnels	165 544.13€	86 116.41€
Opération d'ordre	126 515.03€	113 528.52€
Excédent de fonctionnement	319 662.51€	
TOTAL	1 363 668.52€	851 782.18€

Résultat de la section assainissement collectif

- Total des dépenses de fonctionnement : - 479 890.47€
 - Total des recettes de fonctionnement : + 851 782.18€
 - *Soit un résultat pour 2021 de :* + 371 891.71€
 - Excédent de fonctionnement pour l'année 2020 de : + 319 662.51€
- Total général 2021 de : + 691 554.22€**

Section « Assainissement non Collectif »

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
011 – Charges à caractère général	2 008.10€	1 409.48€
65 – Autres Charges de gestion	0.00€	0.00€
TOTAL	2 008.10€	1 409.48€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
70 – Ventes de produits, prestat°	0.00€	0.00€
74 – Subvention d'exploitation	500.00€	310.00€
Excédent de fonctionnement	1 508.10€	
TOTAL	2 008.10€	310.00€

Résultat de la section Assainissement non collectif

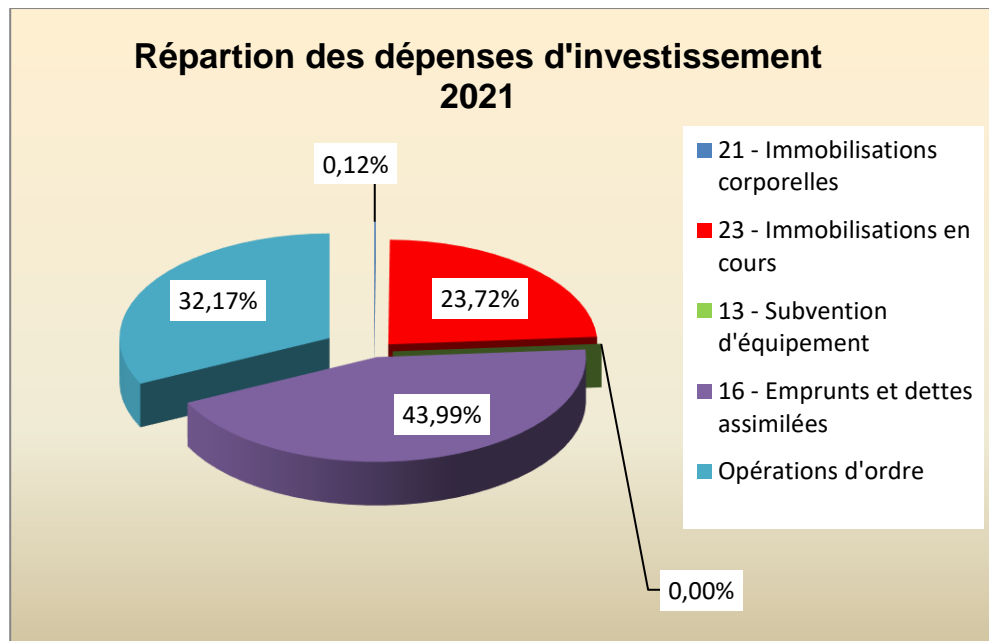
- Total des dépenses de fonctionnement : - 1 409.48€
 - Total des recettes de fonctionnement : + 310.00€
 - *Soit un résultat pour 2021 de :* - 1 099.48€
 - Excédent de fonctionnement pour l'année 2020 de : + 1 508.10€
- Total général 2021 de : + 408.62€**

La section globale d'investissement

La section d'investissement de la collectivité enregistre les opérations qui accroissent ou diminuent le patrimoine. Comme pour la section fonctionnement, l'ensemble du volume financier prend en compte les opérations réelles et les opérations d'ordre (amortissements, acquisition de biens immobiliers et mobiliers, travaux et remboursement du capital des emprunts).

	Dépenses D'investissement 563 500.29€	Recettes D'investissement 225 475.45€	
Acquisition matériel	665.78€	10 409.90€	Subventions D'investissement
Dépenses d'équipement	133 685.52€	0.00€	Emprunts et dettes
Remboursement d'emprunt	247 858.47€	215 065.55€	Dotations
Opérations d'ordre	181 290.52€	0.00€	Dotation
			Opérations d'ordre

Répartition des dépenses et des recettes globales



- **Les dépenses d'investissement** sur l'année 2021 concernent :

➤ **Sur la commune de Bernay-Vilbert :**

- Diagnostic matériaux pour la réhabilitation du château d'eau d'un montant de 21 855.00€ HT ;
- Création d'un réseau EU/EP chemin de derrière solde d'un montant total de 32 535.00€ HT ;
- Remplacement de la canalisation EU accrochée à la passerelle d'un montant de 14 960.00€ HT ;
- Dévoiement de la canalisation AEP ru de Derrière pour un montant de 13 573.80€ HT.

➤ **Sur la commune de Châtres :**

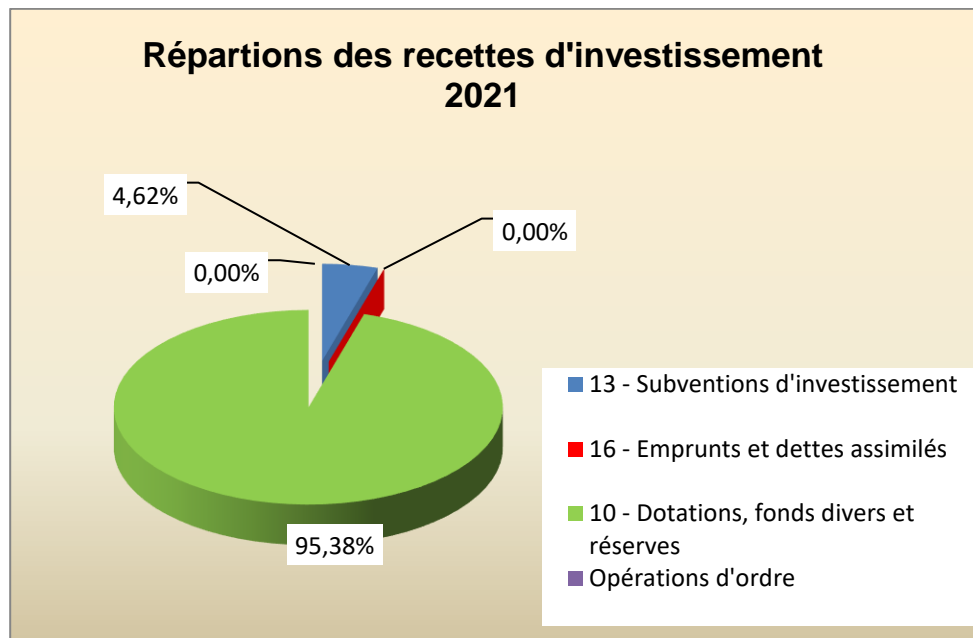
- Renouvellement des pompes de relèvement de la STEP pour un montant de 3 256.00€ HT.

➤ **Sur la commune de La Houssaye-en-Brie :**

- Installation d'un regard EU route de Meaux pour le contrôle des effluents du lotissement des Tilleuls pour un montant de 1 950.00€.

➤ **Territoire du SIAEPA :**

- Contrôle des réseaux assainissement neufs (étanchéité, passage caméra...) marché « Réfection de 2 PR, déconnexion PR Val Bréon pour un montant de 6 263.16€ HT ;
- Achat de 4 électropompes avec kit pour un montant de 6 697.80€ HT ;
- Remplacement d'un surpresseur pour la STEP de La Houssaye pour un montant de 9 786.00€ HT ;
- Acquisition d'une caméra pour réseau EU – Turbicam pour un montant de 1 855.00€ HT ;
- Renouvellement des ordinateurs, écrans pour le service administratif pour un montant de 2 233.04€.



- **En recette d'investissement sur l'année 2021 :**

- La subvention perçue pour l'année 2021 :

- AESN – pour le programme de travaux renforcement des réseaux et sectorisation :
 - Subvention pour un montant de 10 409.90 €
 - Aide financière à taux zéro pour un montant de 8 234.00 €

Le résultat de la section d'investissement

Le résultat de la section d'investissement se détaille de la manière suivante :

- Total des dépenses d'investissement : - 563 500.29€
 - Total des recettes d'investissement : + 225 475.45€
 - *Soit un résultat pour 2021 de :* -338 024.84€
 - Excédent d'investissement pour l'année 2020 de : + 213 022.41€
- Total général 2021 de : - 125 002.43€**

Section « Eau potable »

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
20 – Immobilisations incorporelles	2 000.00€	0.00€
21 – Immobilisations corporelles	3 000.00€	332.89€
23 – Immobilisation en cours	314 131.66€	38 365.38€
16 – Emprunts et dettes assimilées	91 606.26€	100 342.05€
Opérations d'ordre	70 979.19€	67 762.00€
Reste à réaliser	19 456.05€	
TOTAL	501 173.16€	206 802.32€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
13 – Subventions d'investissement	0.00€	10 409.90€
21 – Immobilisations incorporelles	0.00€	0.00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	0.00€	0.00€
10 – Dotations, réserves	108 861.13€	108 861.13€
Opération d'ordre	246 312.87€	0.00€
Virement de la section fonctionnement	0.00€	0.00€
Excédent d'investissement	145 999.16€	
TOTAL	501 173.16€	119 271.03€

Résultat de la section Eau potable

- Total des dépenses d'investissement : - 206 802.32€
 - Total des recettes d'investissement : + 119 271.03€
 - *Soit un résultat pour 2021 de :* -87 531.29€
 - Excédent d'investissement pour l'année 2020 de : + 145 999.16€
- Total général 2021 de : + 58 467.87€**

Section « Assainissement collectif »

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
20 – Immobilisations incorporelles	2 000.00€	0.00€
21 – Immobilisation corporelles	91 438.87€	332.89€
23 – Immobilisation en cours	1 825 915.90€	95 320.14€
13 – Subvention d'équipement	100 000.00€	0.00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	182 311.36€	147 516.42€
Opérations d'ordre	126 515.03€	113 528.52€
Reste à réaliser	59 717.75€	0.0€
TOTAL	2 387 898.91€	356 697.97€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
13 – Subventions d'investissement	589 068.19€	0.00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	1 050 000.00€	0.00€
10 – Dotations, réserves	107 333.71€	106 204.42€
Opération d'ordre	395 844.93€	0.00€
Virement de la section fonctionnement	128 163.81€	0.00€
Excédent d'investissement	63 630.25€	0.00€
Reste à réaliser	53 858.02€	0.00€
TOTAL	2 387 898.91€	106 204.42€

Résultat de la section Assainissement Collectif

- Total des dépenses d'investissement : - 356 697.97€
 - Total des recettes d'investissement : + 106 204.42€
 - *Soit un résultat pour 2021 de :* -250 493.55€
 - *Excédent d'investissement pour l'année 2020 de :* + 63 630.25€
- Total général 2021 de : - 186 863.30€**

Section « Assainissement non collectif »

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
21 – Immobilisation corporelles	3 393.00€	0.00€
TOTAL	3 393.00€	0.00€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021		
Chapitres	Voté	Réalisé
13 – Subventions d'investissement	0.00€	0.00€
Excédent d'investissement	3 393.00€	
TOTAL	3 393.00€	0.00€

Résultat de la section Assainissement non Collectif

- Total des dépenses d'investissement : - 0.00€
 - Total des recettes d'investissement : + 0.00€
 - *Soit un résultat pour 2021 de :* + 0.00€
 - Excédent d'investissement pour l'année 2020 de : + 3 393.00€
- Total général 2021 de : + 3 393.00€**

Affectation des résultats

L'affectation du résultat 2020 du S.I.A.E.P.A. de la région de La Houssaye-en-Brie se décline de la façon suivante :

- **Section Fonctionnement**

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021	
Résultat de l'exercice	
• Eau	+349 382.89 €
• Assainissement	+ 371 891.71 €
• ANC	-1 099.48 €
<i>Sous/total</i>	+ 720 175.12€
Excédent reporté 2020 (R002)	
• Eau	+86 105.39 €
• Assainissement	+319 662.51 €
• ANC	1 508.10 €
<i>Sous/total</i>	+407 276.00€
Excédent de fonctionnement 2021	+1 127 451.12€

L'excédent sur le résultat de fonctionnement 2021 de **1 127 451.12 €** ne prends pas en compte les dotations aux amortissements d'un montant de 474 608.94 €. En effet, les mandatements ont été rejetés par la Trésorerie de Coulommiers et nous nous en sommes aperçu au moment du pointage des balances comptables.

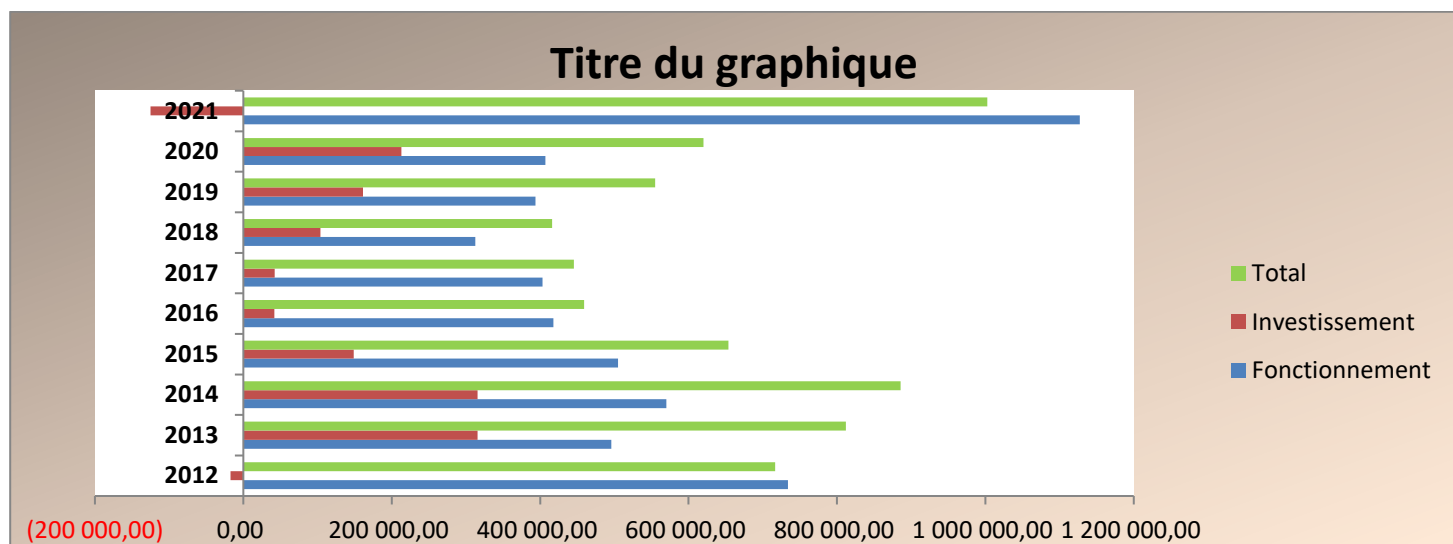
Le résultat de l'exercice 2021 aurait dû être d'un montant de **652 842.18 €**. Il faudra attendre des exercices supplémentaires après l'intégration des deux nouvelles communes pour avoir une vision plus globale sur la rentabilité du SIAEPA LA HOUSSAYE.

• Section Investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT 2021	
Résultat de l'exercice	
• Eau	- 87 531.29€
• Assainissement	- 250 493.55€
• ANC	+ 0.00€
<i>Sous/total</i>	-338 024.84€
Excédent reporté 2020 (R001)	
• Eau	+145 999.16€
• Assainissement	+ 63 630.25€
• ANC	+ 3 393.00€
<i>Sous/total</i>	+213 022.48€
Excédent d'investissement 2021	-125 002.43€

Le déficit du résultat de la section d'investissement pour l'année 2021 est de **125 002.43 €**. Il faut additionner les dotations aux amortissements non validés d'un montant de 474 608.94€. Le résultat d'investissement aurait dû être de **349 606.51€**. Cette réserve ne sera pas suffisante pour couvrir l'ensemble des opérations à mener sur l'année 2022.

• Variation du résultat de l'exercice



• Les restes à réaliser 2021

Besoin en financement	-1 058 845.07 €
Excédent de financement	+493 971.02 €